

⇒ **Hôtel PERRIER**

Mme le Maire signale qu'elle a rendez-vous sur les lieux le 30 janvier avec l'expert désigné par le juge pour faire l'état des travaux à entreprendre.

⇒ **La Potière**

Un rendez-vous avec la Police de l'Eau a eu lieu le 19 janvier dernier. Cet étang ne peut plus rester dans l'état actuel. Des travaux doivent être entrepris rapidement sous peine de risquer un recouvrement de la chaussée par les boues d'orages et à terme, que le chemin soit lui-même emporté. Le cabinet REALITE dirigera les travaux.

⇒ **Tour Matagrín**

Un dossier a été déposé au CTD pour solliciter une subvention.

Une stagiaire prendra en compte le projet d'aménagement du pique-nique lors de son stage en Mairie.

⇒ **Salle Marius GROS**

La salle M. Gros sera refaite si possible cet été. Des architectes seront contactés afin d'établir des devis respectant un cahier des charges précis englobant une pluriactivité nécessaire à son utilisation.

⇒ **Salle des sports**

Une demande de devis a été passée pour l'isolation du plafond.

⇒ **Boules**

Les lauriers ont été coupés. Des devis sont sollicités pour aplanir la partie supérieure et réaliser ainsi des jeux de boules, ce

qui aura pour effet de nettoyer cette partie du terrain appartenant à la mairie et demeurant en friche.

⇒ **Ecoles**

Des devis seront demandés pour la restauration de trois classes. Pour obtenir certaines subventions, le conseil a du mettre sur pied un plan de rénovation sur 3 ans. Les travaux seront donc réalisés par tranche et sur une période de trois ans.

Les chenaux sont à reprendre et la porte d'entrée est à changer cette année.

⇒ **Jeux enfants**

Un jeu en remplacement de celui qui était hors d'usage a été installé.

⇒ **Maison de Retraite**

Le déficit 2007 qui apparaît dans la section « soins » sera pris en charge par la DDASS. Celui-ci avait été causé par l'embauche d'une infirmière supplémentaire sans l'accord des tutelles, donc sans les crédits correspondants. Pour 2009, ce poste d'infirmière a été demandé.

L'année 2008 est de nouveau en excédent et a permis ainsi de convaincre la DDASS de la bonne volonté de la nouvelle direction de respecter scrupuleusement les impératifs, ce qui a joué en notre faveur pour la reprise du déficit précédent.

⇒ **Maison médicale**

Une masseuse/esthéticienne va venir s'installer deux fois par semaine à partir d'avril prochain (Drainage lymphatique, massage californien, aux pierres chaudes...). Une idée de cadeau originale pour la fête des mères (et celle des pères également.....).

⇒ **Enfance**

Le questionnaire a été déposé. Une bonne partie est revenue, d'où un intérêt évident pour les habitants. Cette enquête sera dépouillée prochainement, et les résultats communiqués au prochain bulletin.

⇒ **VOIRIE : chemin de la chapelle**

Les travaux suivent leur cours. Une coupure de courant aura lieu le vendredi 27 février de 12h30 à 17h30 afin d'effectuer le raccordement souterrain de la ligne à moyenne tension.

⇒ **Station d'épuration**

Le dossier est en cours à la DDEA. Madame le Maire signale que la personne en charge du dossier devrait venir lui présenter prochainement.

⇒ **Madone**

Un professionnel est venu voir gracieusement le site. Il a conseillé de ne pas trop planter, de laisser venir afin de voir l'évolution des plantations.

⇒ **Rénovation du rond-point**

Ce projet sera étudié l'an prochain.

⇒ **Développement durable**

Madame le Maire propose de créer un groupe de travail pour travailler sur le problème de gestion des déchets. Des personnes extérieures au conseil pourraient travailler sur ce sujet.

M. VIAL prend en charge ce groupe de travail et annoncera lors de la prochaine réunion les noms des membres de ce groupe.

Une réunion publique ayant pour thème « Le développement durable » aura lieu le vendredi 03 avril prochain à 20 heures, salle Joannès DUSSUD.

⇒ **Matériel de voirie /Déneigement**

Le circuit de déneigement a été entériné. Les interventions de Christophe BLEIN et des Ets BALMONT ont l'avantage de bénéficier d'une subvention de la part Conseil Général. La commune en est à 75 T de sel utilisé depuis début novembre (à raison de 82 € la tonne...). Des tonneaux de sel de récupération ont été installés à certains endroits stratégiques de la commune (rues en pente), ils sont à disposition des particuliers mais le sel étant un pollueur reconnu, il est recommandé d'en faire un usage mesuré et intelligent.

Mme le Maire demande qu'une étude soit faite sur l'acquisition d'un tracteur en remplacement de la location actuelle.

⇒ **Local voirie**

Le local de la voirie sera aménagé par les agents de sorte à réaliser un local correct.

⇒ **Plateforme caravanes**

L'algéco a été installé.

⇒ **Rénovation local**

d'informations

Les travaux avancent. Six personnes pourront être hébergées dans ce nouveau local.

⇒ **Appartement du 2° étage au-dessus de la pharmacie**

Trois personnes de l'autoroute y sont hébergées.

⇒ **Décoration de Noël**

Les décorations de la route du Chêne sont à changer. Il conviendra de les prévoir au prochain budget.

Madame le Maire rencontrera les prestataires pour la construction du tunnel. Cela permettra d'anticiper l'arrivée de familles éventuelles au niveau de l'école par exemple et d'avoir une idée plus précise de ce qui nous attend pour les 4 années à venir.

⇒ **Communauté de Communes**

La DDE, et en l'occurrence M. MATHELIN, ne sera plus à la disposition des communes. Il y a deux possibilités :

- soit embaucher M. MATHELIN qui connaît bien la communauté de communes,
- soit faire appel à un bureau d'études chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

⇒ **Le CR4C**

Le budget pour accueillir l'arrivée du tour du Pays Roannais le 4 juillet est de 6 000 €. Environ 3 500 € de participations de la part de la communauté de communes, du conseil général et des communes elles-mêmes seront apportées. Les 2 500 € restants seraient à la charge de la commune et du comité des fêtes. Une prochaine réunion doit être organisée afin de discuter des modalités.

⇒ **PROCHAINES REUNIONS DE CONSEIL :**

- Le lundi 23 février à 20 h
- Le lundi 23 mars à 20 h
- Le jeudi 23 avril à 20 h
- Le jeudi 04 juin à 20 h
- Le jeudi 16 juillet à 20 h

Violay, le 10/02/2009,
Le Maire,